

FO interpelle la Direction sur les problèmes de primes d'équipe, de primes panier et sur MyTime !!!

La crise sanitaire mondiale que nous connaissons depuis début mars a généré des problématiques de gestion du personnel auxquelles nous n'avons pas été confrontés auparavant :

- Gestion du temps de travail,
- Non ou mauvais renseignement de l'outil de référence MyTime,
- Pertes de salaires liées aux non-paiements des primes pour les salariés en équipe et/ou horaires élargis.

Devant la criticité de la situation, nous avons interpellé la Direction par diverses questions RIC (Réclamation Individuelle et Collective) et également par courrier le 10 septembre 2020 pour avoir des réponses sur ces problématiques mais surtout avoir un plan d'action pour rattraper ce qui est dû aux salariés concernés !

M. Melia, Responsable Ressources Humaines de notre établissement, nous a répondu le mercredi 16 septembre 2020.

1. MYTIME

Ce progiciel a été rapidement « suspendu » lors du début de la crise sanitaire puis ré-ouvert aux salariés au 1er juin de façon partielle (compteurs bloqués au 17 mars).

La priorité des services RH, et à la demande des Organisation Syndicale Représentative (OSR) au niveau central, dont FO, a été de mener les actions nécessaires afin d'éviter des retenues sur salaires non justifiées et l'envoi en paie d'éléments variables erronés.

Des actions sont menées en coopération entre les managers et les services RH, afin de régulariser les situations administratives de chaque salarié pour la période de mi-mars à mi-juin.

La mise à jour des compteurs de gestion des temps ne pourra se faire qu'une fois ces opérations menées à bien, mois par mois.

2. PRIMES D'ÉQUIPES

Dès le début de la crise Covid, sous l'impulsion des OSR, La Direction Générale a fait le choix de ne pas impacter les revenus des salariés et de mettre en place un système d'avance, basé sur les éléments variables de la paye de février, pour les personnels en équipes avant et après la fermeture de l'établissement.

COVID19 : Protégez-vous !

Pendant la crise, 1 question ? Une adresse mail unique : fo.ags.aq@gmail.com

Ingénieurs
&
Cadres

by FO
Ariane Group



La reprise des avances est conditionnée par la régularisation des compteurs MyTime et au passage en paye progressif des éléments variables réels depuis mars.

Cependant, les salariés qui ont été mis en équipe seulement après la reprise du travail n'ont pas bénéficié d'avance. Une action spécifique a été menée pour détecter cette population et **les avances vont passer sur la paie de septembre.**

Bon à Savoir!

Suite à notre demande de tout mettre en œuvre afin de régulariser ces problèmes et payer au plus tôt les salariés concernés, la Direction Locale va engager, d'ici fin septembre, une opération spécifique de régularisation pour les personnels des secteurs de production (Issac et Brest) afin de permettre une réactivation du calcul des primes et une mise à jour des compteurs plus rapides.

Nous avons demandé en plus qu'une analyse soit menée afin d'établir si d'autres secteurs seraient dans le même et élargir cette action si besoin.

3. PRIMES PANIER

Une première vague de régularisation a été opérée en juillet, une seconde vague sera effective sur la paie de septembre.

4. INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES (BREST)

Ces indemnités seront traitées également sur septembre.

Remarque FO :

Au-delà de tous ces points spécifiques, **rappelons une fois de plus** à la Direction, **la nécessité d'avoir une bonne communication** et encore plus pendant ces temps troublés.

Il n'est pas normal que les salariés ainsi leurs managers ne soit pas informés des difficultés liées aux temps de travail et à la rémunération.

Si vous rencontrer des problèmes similaires n'hésitez pas à joindre un(e) militant(e), un(e) élu(e) ou un(e) représentant(e) FO afin de vous accompagner.

FO toujours à vos côtés pour vous écouter, vous défendre et vous accompagner